



OFFRE D ESSAI GRATUITE FAUSSE

Par **mirine**, le **09/02/2012** à **13:05**

Bonjour, j'ai répondu à une offre d'essai sur un produit nommé Corexin, pour perdre du poids, il était marqué en gros offre d'essai gratuit juste à régler les frais d'envoi de 3 euro, avec une petite case à cocher pour dire que j'ai plus de 18 ans et que je confirme que j'ai lu les conditions d'abonnement et que je les accepte, or je ne les ai pas lu !!! J'ai reçu mes premières pilules rapidement et 15 jours après je reçois de nouvelles pilules qui pour moi, je n'ai pas commandé, et qui me coûte + de 156 euro, et c'est un prélèvement bancaire en plus, or je ne veux pas payer cette somme. J'ai contacté le service client mais je n'ai pas eu de réponse alors j'ai renvoyé les boîtes en accusé de réception en disant que je ne les voulais pas. Aujourd'hui ils ont reçu les pilules et m'ont envoyé un premier mail en réponse de mon premier contact en me disant ceci :

Ce que vous avez commandé est un abonnement ferme et définitif. Cela était écrit aux conditions d'abonnement que vous avez accepté. L'abonnement se consiste de 1. paquet de bienvenue ET la première livraison ordinaire au prix courant. Votre abonnement est bien résilié. Il n'y a pas du droit de rétractation sur la première livraison ordinaire seulement sur le paquet de bienvenue fermé.

et un deuxième pour me dire qu'ils ont reçu les pilules et de les contacter, voici la publicité :

[http://webmail1f.orange.fr/webmail/fr_F ... LDER=INBOX](http://webmail1f.orange.fr/webmail/fr_F...LDER=INBOX),

comment faire pour ne pas payer cette livraison que je ne peux pas payer ???

La société est au Danemark

Merci de votre aide

Par **stefdounia**, le **12/02/2012** à **20:24**

bonjour mirine, comme toi j'ai répondu à cette offre d'essai gratuite et j'ai vu mon compte débiter de 159 euros. Je suis dégoûté de m'être fait berné comme ça moi qui d'habitude est si méfiant.... Je vais voir avec ma banque si elle peut me rembourser car oui Corexin c'est une belle arnaque et de plus je vais aller déposer une plainte contre ce site frauduleux... Je vais aussi demander conseil à mon avocate... Tout ça pour dire qu'en fait les offres d'essai gratuites c'est pour appâter les pauvres gens comme nous.... je te souhaite bon courage et si tu as trouvé un moyen de te sortir de cette situation fais le moi savoir, moi aussi je n'hésiterai pas à te tenir au courant... à bientôt...

Par **Louxor_91**, le **13/02/2012 à 10:30**

[citation]Tout ca pour dire qu'en fait les offres d'essai gratuit c'est pour appater les pauvres gens comme nous...[/citation]

Au moins cette mésaventure vous servira peut être de leçon... Il n'est quand même pas nouveau que le malheur des uns fasse le bonheur d'autres ! Même si pour cela ils doivent arnaquer ! Et encore, arnaquer... Comme le dit très honnetement Mirine [citation] je confirme que j'ai lu les conditions d'abonnement et que je les acceptes, or je ne les ai pas lu !!![/citation] donc y a t'il vraiment arnaque ou plutot laxisme de votre part à toutes les 2 ? Il est question visiblement de "conditions d'abonnement"...! ? Ca veut dire ce que ça veut dire ! non ? De plus le site est au Danemark et donc ne tombe pas sous le coup des lois Françaises ! Bon courage à vous deux mais je crains que vous ayez perdu votre argent...

Par **mirine**, le **14/02/2012 à 15:23**

stefdounia, je suis contente que tu es répondu même i ça ne change pas le problème, ma banque va m'envoyer des papier pour tenter de faire une demande mais elle m'a prévenu qu'il est posible que ce soit classé en litige commercial et donc de me débrouiller avec eux, et oui LOULOU 94 je ne nie pas les avoir mais franchement lorsque vous avez une minuscule case tout en bas de la page peu de personne peuvent se vanter de les lire, mais il est vrai je ne risque pas de recommencer mais c'est tout de même de l'abus .

[citation]une minuscule case [s]tout en bas[/s] de la page [/citation]

Avant , ou après (au dessus ou au dessous de) votre signature ?

Par **stefdounia**, le **15/02/2012 à 06:48**

mirine moi aussi je suis allée voir ma banquière et elle m'a répondu également que c'est un litige commercial.Elle m'a conseillé d'aller à l'union des consommateurs,ce que je vais faire....Par contre elle m'a dit qu'elle ne peut pas s'opposer aux prochains prélèvements de corexin(je me suis désincrite mais j'ai galéré pour le faire car je n'arrivais pas à trouver le numéro de commande il a fallu que je fasse une recherche mail vu que ce numéro n'est pas le meme que sur la facture papier...donc je suis bien désabonnée et leur message de retour a été de me dire:vous etes bien désinscrite,nous espérons vous revoir bientôt...pffff ils en ont de l'humour chez formlife!!!)elle m'a donc pris ma carte bancaire pour la détruire et en refaire une autre,elle m'a dit qu'avec ça,normalement,ça ne pourrait pas passer...donc je vais surveiller mon compte...je te souhaite bon courage...ainsi qu'à moi d'ailleurs(lol)

Par **janus2fr**, le **15/02/2012 à 08:10**

Je ne trouve pas le site en question, mais il me semble évident que l'offre d'essai était assortie d'un abonnement qu'il faut résilier immédiatement si l'on ne veut pas payer. C'est du très grand classique et c'était très certainement expliqué dans les CGV que vous n'avez pas lues.
De quoi vous en prendre qu'à vous même si c'est bien ça...

Par **stefdounia**, le **15/02/2012** à **19:51**

eh oui janus ça nous servira de leçon ça c'est sur...mais comme l'a dit mirine peu de gens peuvent se vanter de les lire ces conditions d'abonnement car généralement elles sont écrites en tout petits caractères....façon pour moi terminer les achats sur le net...

Par **janus2fr**, le **16/02/2012** à **08:12**

[citation]peu de gens peuvent se vanter de les lire ces conditions d'abonnement[/citation]

Alors c'est un très grand tort !

Personnellement, quand je dois signer un contrat, quel qu'il soit, je ne signe pas les yeux fermés ! Je prends mon temps et me fait expliquer si besoin les termes que je ne comprends pas.

Je vous engage à en faire autant...